

262 000 étrangers ont été accueillis en France en 2017

Par [La Croix \(avec AFP\)](#), le 16/1/2018 à 06h12

Plus de titres de séjour ont été accordés en 2017, notamment aux réfugiés et aux étudiants. Le nombre des expulsions d'étrangers en situation irrégulière est lui aussi en hausse.



Alors qu'Emmanuel Macron était en déplacement à Calais, le ministère de l'intérieur a rendu public mardi 16 janvier son rapport sur les chiffres de l'immigration en France en 2017.

La France a délivré 262 000 titres de séjour l'an dernier, soit une hausse de 13,7 % sur un an, indique

la Direction générale des étrangers en France (DGEF). Un chiffre qui s'explique par l'augmentation de 35 % des titres accordés à des réfugiés, alors que le nombre de demandeurs d'asile a pour la première fois franchi la barre des 100 000 l'an dernier en France.

À lire : [Plus de 100 000 demandeurs d'asile en 2017, une première](#)

Les titres accordés à des étudiants, notamment venant de Chine et du Maghreb, ont bondi de 19,6 %, à 88 100 au total – ils talonnent désormais l'immigration familiale au classement des principaux motifs de séjour en France.

Les titres de séjour pour cette immigration familiale ont faiblement augmenté (+ 2,2 % à 91 070), avec un recul de 3,8 % de ceux octroyés entre autres au nom du « *regroupement familial* » stricto sensu (qui concerne les titres accordés aux membres de famille d'étrangers en situation régulière depuis 18 mois au moins).

Augmentation des expulsions

L'immigration économique a pour sa part augmenté de 20,5 % avec 27 690 titres. Alors que le gouvernement veut attirer un salariat plus qualifié, le « *passeport talents* » (chercheurs, artistes...) a généré 23 260 titres l'an dernier.

Dans le même temps, les expulsions d'étrangers en situation irrégulière ont augmenté de 14,6 %, avec un total de 14 859 retours forcés. Ce chiffre correspond à la volonté affichée du chef de l'État de faire preuve de fermeté envers les déboutés – qu'il souhaite reconduire davantage.

À lire : [Plan migrants, un équilibre difficile à trouver](#)

À côté des expulsions, le nombre des étrangers « *non admis* » aux frontières est passé de 45 000 à 85 000 l'an dernier, a par ailleurs indiqué mardi Gérard Collomb.

Le délégué aux réfugiés nommé « la semaine prochaine »

Du côté des demandeurs d'asile, la DGEF a confirmé le chiffre de 100 412 demandes enregistrées à l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) – un record. Mais, si l'on remonte à la première étape de la démarche qui débute en préfecture, on est à 121 200 demandes.

Tous n'accèdent pas en effet à l'Ofpra du fait de la « *procédure Dublin* » qui prévoit le transfert du demandeur vers un autre pays d'Europe s'il y est déjà enregistré. **L'an dernier, « 36 % de la totalité de ces demandeurs d'asile » relevaient de la procédure Dublin, note le rapport.**

L'an dernier, 35,8 % des demandeurs ont obtenu un statut de réfugié contre 37,7 % en 2016. Le délégué interministériel aux réfugiés, attendu depuis l'été dernier, sera nommé « *la semaine prochaine* », a annoncé Emmanuel Macron depuis Calais.

La Croix (avec AFP)